



CHEVRY-COSSIGNY

MAGAZINE MUNICIPAL



Cette année le marché de Noël se déroulera sur deux jours



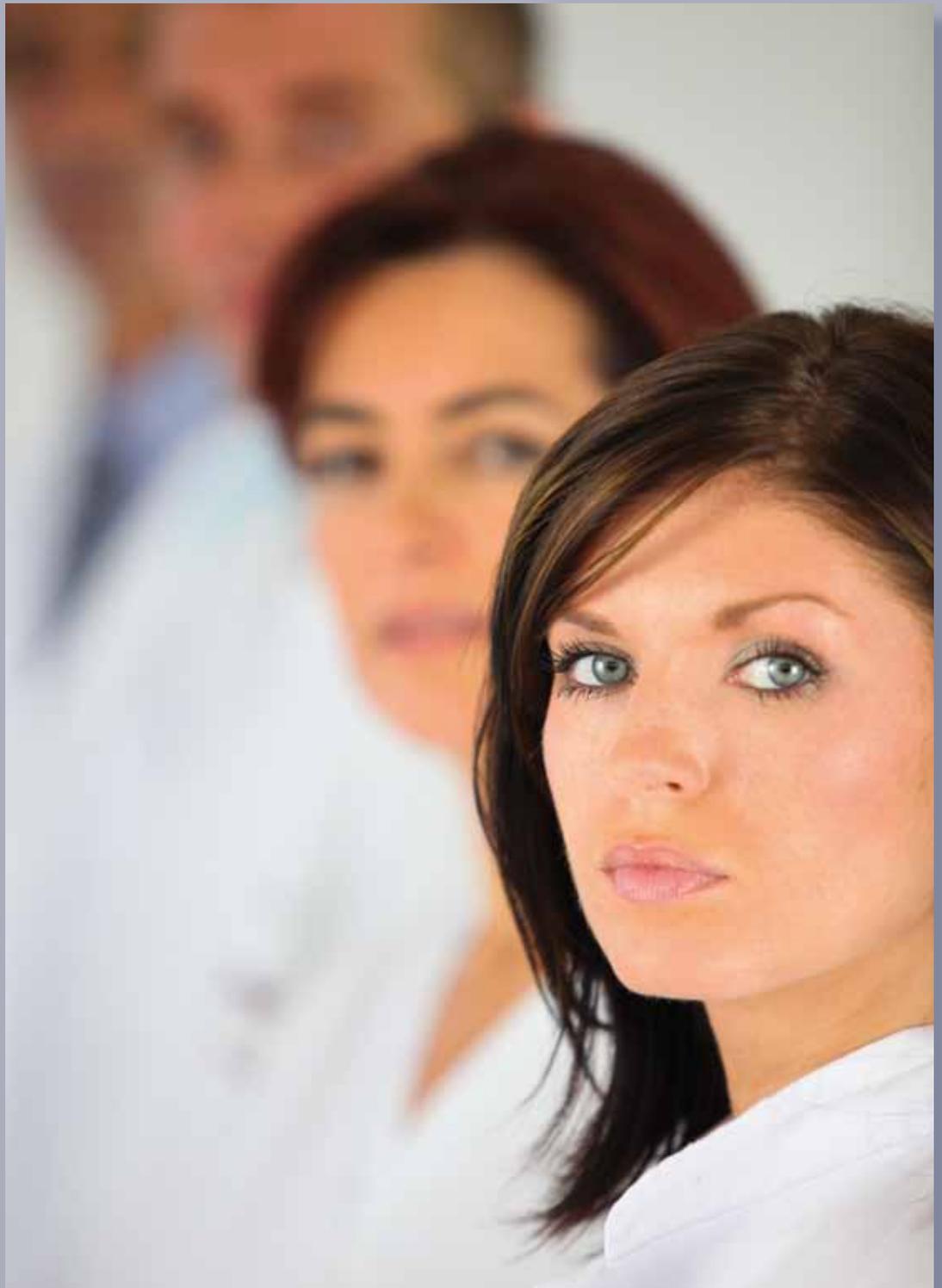
Il n'y a plus de collecte Kangourou, il faut aller en déchetterie



Bienvenue à notre nouveau fleuriste sur le marché



L'aide rédactionnelle, un nouveau service aux Chevriards



Le pôle santé

N° 36 - DÉCEMBRE 2014 - JANVIER - FÉVRIER - 2015



CONCEPTION
 REALISATION
 JARDINS
 BAIGNADES
 NATURELLES



DUFAÿ-MANDRE Paysage



Au service du paysage depuis plus de 50 ans !



CONSEILS
 DIAGNOSTICS
 DEVIS DETAILLES
 ETUDES PAYSAGERES



Route de Cossigny - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 62 55 30 - www.dufaymandre.fr



SOMMAIRE

Editorial du Maire p. 5
 Toute l'équipe est à pied d'œuvre pour réaliser des équipements structurants et assurer dans la durée le bien-être de tous.



Dossier p. 16-19
 Pour faciliter l'accès aux soins des Chevriards, toute l'équipe se mobilise autour de la création du pôle santé.



L'agenda p. 6-7
 Beaucoup de festivités en cette fin d'année et parmi les événements marquants, le marché de Noël qui pour la première fois se déroulera sur deux jours les 12 et 13 décembre.

Enfance & scolaire..... p. 20-21
 Tablettes, TNI, twittées, les élèves de l'école élémentaire de Chevry-Cossigny sont à l'ère numérique !



Environnement p. 8-9
 Nous pouvons tous agir au quotidien pour réduire notre impact sur l'environnement.



La jeunesse p. 22-23
 Tout savoir sur l'apprentissage anticipé à la conduite (AAC) accessible dès l'âge de 15 ans.



Travaux & Urbanisme..... p.10-11
 Après le réaménagement du centre-ville, nous réalisons deux équipements structurants de proximité : le city-stade et la maison médicale.



Retour en images p. 24-25

Vie économique p. 26-27
 Créateurs, repreneurs, développeurs d'entreprise, bénéficiez du prêt à taux 0% mis en place par la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie.



Sports & loisirs p. 12-13
 Avis aux amateurs de course à pied, une première boucle éclairée de 6 km au sein de notre village vous est proposée.



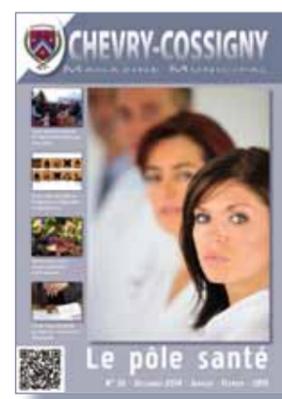
Vie locale p. 28
 Monsieur le Maire a pris un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique.



Vie culturelle p. 14-15
 Les élus renforcent l'offre en matière de spectacles et d'ateliers en direction des enfants.

Tribune politique p. 29

Informations pratiques p. 30



CHEVRY-COSSIGNY MAGAZINE MUNICIPAL N° 36 - DÉCEMBRE 2014- JANVIER - FÉVRIER 2015

Edition : Mairie de Chevry-Cossigny - 29, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
 Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96 - courriel : mairie@chevry-cossigny.com

Directeur de la publication : Franck Ghirardello

Comité de rédaction : F. Lambert, J. Wofsy, S. Lecaplain, G. Ecalard, V. Gonzague, F. Dailleux,
Conception/réalisation : Orange Sanguine - 4, rue de la Marnière - 91330 Yerres
 Tél. : 01 69 49 88 10 - www.orange-sanguine.com

Crédit photos : Mairie de Chevry-Cossigny - Phovoir - Fotolia - Orange Sanguine

Impression : Desbouis Grésil Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66 -
 Tous les produits spécifiés comme tels sont certifiés PEFC. 10-31-1444

Tirage : 1 800 exemplaires

Pour une démarche éco-responsable



EPONA

Dimanche 14 décembre
des 14h, venez fêter
Noël à Epona
Animations gratuites
Ouvert à tous

01 60 62 21 26
clubepona.com

PARM

Particuliers - Commerces - Industries

- ✓ Tous travaux de peinture
- ✓ Revêtement Sol et Murs
- ✓ Parquet Flottant
- ✓ Vitrierie - Double vitrage

6, rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY COSSIGNY
Tel : 01.64.05.65.90 - Fax : 01.64.05.56.79
Email : parm4@wanadoo.fr

Kalfa

Mécanique de Précision

2 RUE DE BEAUVERGER
77173 CHEVRY-COSSIGNY
TÉL. : 01 64 05 20 83 - Fax : 01 64 05 30 43

VERGERS DE COSSIGNY

Production de fruits et légumes biologiques
Magasin d'alimentation biologique :
Epicerie, pain, produits laitiers...

Hameau de Cossigny - Tél. : 01 64 05 57 85
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

GRISY MATERIAUX

TOUT POUR LA CONSTRUCTION

FOURNITURE DE MATERIAUX POUR LE GROS ŒUVRE

- Acier, parpaing, ciment, couverture, bois, isolation
- Sables, graviers, mélanges - En vrac ou en big-bag
- Outillage et quincaillerie

- Livraison possible -

OUVERT DEPUIS SEPTEMBRE
N'HÉSITEZ PAS À VENIR FAIRE UN TOUR, VOUS ÊTES LES BIENVENUS !

Pour nous trouver, c'est tout simple !
Nous sommes juste en face du Musée de la Rose !
GRISY MATERIAUX - Rue de la Gare - 77166 GRISY SUISNES
Tél. : 01 64 88 93 38 / 06 33 49 67 31
Mail : grisymateriaux@wanadoo.fr

Trottoirs mais pas crobboirs

« Si vous aimez votre village, pensez à votre sac et à ramasser les déjections de votre chien »

ÉDITORIAL



Madame, Monsieur, chers Cheviards,

Nous voilà déjà en décembre, vous venez de recevoir le dernier bulletin municipal de l'année 2014. Décembre, prémices à la nouvelle année et à la période des vœux, vœux qui seront célébrés le 16 janvier prochain à la Marmite. Mais chaque chose en son temps et faisons une rétrospective de ces derniers mois :

L'aménagement du centre-ville, la création de stationnements pour faciliter l'accès aux commerces et services de proximité, la mise en place d'un nouveau marché les vendredis soir, la réorganisation des services avec notamment la mise en place d'un nouveau « service à la population », l'ouverture d'un pôle santé, et tant d'autres projets qui reflètent l'action concrète de l'équipe municipale au service de ces objectifs. J'en profite pour remercier les élus, mes adjoints et les conseillers municipaux qui prennent à cœur leur fonction par leur présence assidue.

Nous agissons également au niveau de l'Orée de la Brie et comme je vous l'avais annoncé dans le dernier magazine, le prochain projet est la création de la police intercommunale pour 2015. C'est un dossier sur lequel je me suis particulièrement engagé et que je conduis avec détermination dans le cadre de ma vice-présidence.

Si faciliter le quotidien est primordial, veiller au bien-être de tous, assurer le vivre ensemble et préserver notre cadre de vie sont tout aussi fondamentaux. A cet égard et pour ne citer que quelques exemples, nous pouvons souligner le bon déroulement des rythmes scolaires ou la création de nouveaux équipements sportifs, puisqu'en effet, après l'Oréade, nous allons bientôt profiter du city-stade. Quant au cadre de vie, si nous sommes soumis à des réglementations en matière d'urbanisme, nous prenons toutes les précautions pour préserver notre environnement et notre esprit village avec toute la convivialité qui le caractérise.

Vous voyez, les sujets de réflexion ne manquent pas, l'équipe municipale et les services municipaux sont mobilisés à mes côtés.

"Vivre ensemble", pour moi, pour nous, c'est bien plus qu'un concept... Cela signifie, se côtoyer, s'écouter, échanger, dialoguer, partager, se retrouver, s'intéresser à l'autre... Alors, les fêtes de fin d'année nous offrent ces merveilleuses occasions et j'espère sincèrement avoir le plaisir de vous y rencontrer.

Joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année à toutes et à tous,

Bien à vous
Franck Ghirardello



Invitation à la présentation des vœux du Maire
Vendredi 16 janvier 2015 à partir de 19h à la Marmite

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

L'année 2014 a été riche en projets et particulièrement intense en émotion pour toute l'équipe. C'est avec joie et sur cet élan que je vous invite, avec l'ensemble de l'équipe municipale, à cette cérémonie des vœux que je dédie au bénévolat.

Cette soirée sera bien entendu l'occasion d'évoquer les projets actuels et futurs, mais elle représente surtout un moment propice aux échanges et aux partages dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Franck Ghirardello

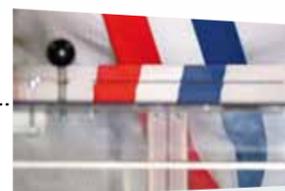
L'AGENDA TRIMESTRIEL

> Festivités de fin et de début d'année

Les festivités commenceront les 12 et 13 décembre avec le marché de Noël pour lequel de nombreuses animations sont prévues et se clôtureront vendredi 16 janvier avec la cérémonie des vœux du Maire. Associations, services municipaux et structures périscolaires proposeront également des événements durant cette période.

Vos rendez-vous...

de l'hiver



DICTON

"En décembre, neige qui tombe
annonce année suivante
féconde."

Vendredi 12 décembre

Spectacle LIAISON CARBONE
avec la Compagnie
"Les Objets Volants"

Samedi 13 décembre

à 14h30 en médiathèque
Café littéraire sur le thème
"La chanson à textes" avec la
participation d'une harpiste et
d'un comédien musicien

Animations de Noël

Vendredi 12 et Samedi 13 décembre

Marché de Noël
Place du marché à partir de 14h

Le samedi

16h : Spectacle de cirque
par les jeunes de l'atelier de
cirque « Arabesque »

16h30 : Arrivée du père Noël

17h : Récompenses du
concours de dessins

Dimanche 14 décembre

Concert classique de EMC2 à 16h

Dimanche 14 décembre

Epona fête Noël dès 14h
Ouvert à tous

Vacances de Noël

Fin des cours : samedi 20 décembre

Reprise des cours : lundi 5 janvier

Inscription à l'île aux loisirs
jusqu'au 10 décembre

Samedi 20 décembre

Spectacle de Noël à la médiathèque
à 10h30 suivi d'un atelier décorations
de Noël à 11h30

Mercredi 31 décembre

Dernier jour pour les inscriptions
sur les listes électorales

Du 7 janvier au 17 février
Soldes d'hiver

Du samedi 10 au dimanche 18 janvier

Exposition "L'Un(e) et l'Autre"

Samedi 10 janvier

Galette des rois du FCChevy77 à 17h

Vendredi 16 janvier

Vœux du Maire
Rendez-vous à la Marmite
à partir de 19h

Mercredi 21 janvier

Unique jour de collecte des sapins
par le SIETOM

Mercredi 28 janvier

Conseil municipal
20h30 à la Marmite

Samedi 31 janvier

Concert Jazz'n Pop EMC2 à 20h30

Samedi 7 février

Café littéraire à 14h30
Thème : Le Polar Historique

Samedi 7 février

Conférence musicale de
Belkacem à 17h

Samedi 14 février

Scènes ouvertes de théâtre amateur
à 20h30

Premiers rdv de mars

Vendredi 6 mars

Concert des professeurs EMC2 à 20h30

Vendredi 13 mars

Concerto pour deux clowns par la
compagnie "Les Rois Vagabonds" à 20h30

Les 22 et 29 mars

Élections départementales
(ex-cantoniales)



Pour toute information, vous pouvez contacter la mairie
et consulter le site Internet www.chevy-cossigny.com

> Préserver l'environnement durablement

Oui nous voulons évoluer, progresser, mais, assurément dans le respect de l'environnement et de l'écrin dans lequel nous avons la chance de vivre. Nous nous engageons dans une démarche éco-responsable (entretien, énergie, déchets, eau, mobilité, construction...). Nous travaillons sur un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**, nous intégrons des objectifs en la matière dans le cadre du **Plan Local d'Urbanisme** et pour chaque projet. Nous relayons, sensibilisons et ainsi, nous agissons concrètement.



> Nos engagements pour l'eau

L'eau, l'un des biens les plus précieux. L'eau, une ressource rare et menacée. L'eau, un écosystème à préserver.

Le réseau hydrographique local se compose du Ru du Réveillon, de ses affluents et de la Barbançonne. Ces cours d'eau constituent, avec leurs ripisylves, des corridors écologiques et jouent un rôle important dans la régulation hydrologique. Ils s'accompagnent également de milieux humides qui peuvent s'inscrire dans les continuités écologiques sous réserve d'offrir les conditions nécessaires au bon fonctionnement des écosystèmes. Par ailleurs, les secteurs de mares et mouillères, en grande partie dissimulés sous le couvert forestier participent aux écosystèmes et à la biodiversité. L'ensemble de ces milieux forme la trame bleue et nous avons inscrit la protection de ses composants dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Respecter la charte du développement durable

Afin de reconquérir la qualité des ressources en eau superficielle et souterraine et en favoriser une gestion durable, nous avons signé la "Charte du développement durable dans le cadre de la politique de l'eau" du département de Seine-et-Marne qui nous engage notamment à :

- Intégrer en amont de chaque projet, l'ensemble des données environnementales en coordonnant les acteurs et les procédures
- Préserver et améliorer les ressources en eau et les milieux naturels (aquatiques et humides)
- Assurer aux écosystèmes une bonne fonctionnalité en préservant ou en améliorant la libre circulation des espèces biologiques
- Intégrer des SOPRE (Schéma Organisationnel de la Protection et du Respect de l'Environnement) et des SOSED (Schéma d'Organisation et de Suivi de l'Élimination des Déchets) pour les opérations de plus de 150.000 €
- Promouvoir les matériaux locaux ou le recyclage pour une réduction des distances de transport
- Favoriser les techniques garantissant une consommation énergétique maîtrisée et imposer dans le cadre de la dévolution des marchés la prise en compte de cette problématique de la part des candidats.
- Intégrer la gestion des eaux pluviales, privilégier les éclairages basse consommation et les énergies renouvelables, ne pas utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces, réduire les déchets
- Réaliser les essais de réception ou de contrôle par un organisme indépendant garantissant la transparence et la pérennité des ouvrages.

L'intégralité de la charte est disponible sur le site Internet du département : www.seine-et-marne.fr

Réduire l'usage des produits phytosanitaires

Pour reconquérir la qualité de l'eau des rivières et des nappes d'eau souterraines, nous avons mis en œuvre des techniques alternatives comme le désherbage mécanique ou thermique, le paillage des massifs et la tonte différenciée des espaces verts pour réduire l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces communaux (espaces verts, voiries, etc.).



> Trier, recycler, réduire, je peux agir !

La production de déchets par habitant ne cesse d'augmenter avec ses conséquences que chacun connaît aujourd'hui sur l'environnement, mais aussi sur le porte-monnaie puisqu'il faut bien évidemment traiter ces déchets. Collecte, tri, recyclage, valorisation, c'est selon. Limiter nos déchets, c'est l'affaire de tous.



Pour moins de prospectus dans sa boîte aux lettres

NON aux prospectus

OUI à l'info des collectivités

Autocollant distribué par le SIETOM dans tous les foyers et disponible en mairie.



> **A savoir...**
Cartons mouillés non recyclés !!

Les cartons mouillés se déchirent dans la benne et ne peuvent être recyclés. Ne les déposez pas à côté des bacs, ils ne seront de fait pas collectés. Il faut les mettre au sec dans le bac pour les protéger des intempéries et éviter qu'ils se déchirent et ne soient plus en état d'être recyclés.

Bac plein ou trop petit, que faire ?

La déchetterie met à votre disposition une benne spécifique.

Rappels : Les papiers, journaux, magazines, catalogues... doivent être déposés dans l'une des 5 bornes à papier de la commune. Voir p. 30

S'il vous plait, pensez à bien vider et égoutter les bouteilles. Merci ;-)

Ne déposez pas vos poubelles sur les arbustes d'ornement (entrée Chevy route d'Ozoir)



> Compostage stockage des matières sèches

Afin d'assurer un équilibre entre les matières sèches (feuilles mortes, paille...) et les matières humides (tontes de pelouses, épluchures...), conservez certains déchets en hiver en les couvrant pour pouvoir les mélanger le moment venu.

SIETOM Pour en savoir plus : www.sietom77.com - 01 64 07 99 75

IL N'Y A PLUS DE COLLECTE KANGOUROU SUR LA COMMUNE POUR LES PRODUITS DANGEREUX. Désormais il faut ALLER À LA DÉCHETTERIE.

Toutes les informations sur les 5 déchetteries du réseau et les conditions d'accès sont disponibles sur le site Internet du SIETOM

> Collecte des sapins

Les sapins seront collectés **UNIQUEMENT MERCREDI 21 JANVIER 2015**. Merci de penser à les sortir la veille au soir. Afin de faciliter leur évacuation et leur valorisation, la collecte sera faite en même temps que les encombrants.

Par ailleurs, nous rappelons que les équipages de la société SEPUR passeront dans les foyers avec leurs calendriers jusqu'à la mi-janvier 2015. Ils seront munis d'une carte professionnelle portant les logos de leur société et du SIETOM.

> La mairie annexe

Après les travaux d'aménagement intérieur entièrement réalisés en régie par les équipes des services techniques cet été, nous avons procédé à l'habillage du fronton de la mairie annexe qui accueille le Maire, les élus et la Direction Générale des Services.



> Etudes & Réalisations

1 Le Centre-ville

Les travaux d'aménagement du centre-ville et les traversées piétonnes sont terminés. Les ergots ont été supprimés et le stationnement a été matérialisé en alternance d'un côté à l'autre de la chaussée pour modifier la perspective de la ligne droite. Des tracés au sol et de nouveaux passages piétons ont été réalisés pour préserver leur sécurité.

2 Stationnement

Après les quatre places créées en centre-ville cet été pour faciliter l'accès aux commerçants et aux services publics, treize nouvelles places de stationnement ont été réalisées sur la place du marché.

3 Le city-stade

Les travaux de terrassement pour la construction du futur city-stade débuteront en décembre et le montage commencera au printemps 2015.

4 Le pôle santé

Les travaux ont été réalisés au rez-de-chaussée, ce qui a permis son ouverture avec l'accueil du médecin généraliste fin octobre. Les travaux se poursuivent au 1^{er} étage pour accueillir de nouveaux praticiens. Quant au ravalement, il sera fait en 2015.

5 Quartier Fretel Beauderie

Après avoir effectué les études topographiques des rues Beauderie, Fretel et Ambolet cet été, le projet technique et le chiffrage de l'aménagement sont en cours d'élaboration. L'ensemble des travaux comprendra l'enfouissement des réseaux et la voirie.

6 Entretien et réparations

Une importante fuite sur le réseau d'eau potable de la salle polyvalente a été détectée et réparée fin octobre.



> Les orientations du PADD

Le PADD définit les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement dont découle le PLU. Le débat sur le sujet a débuté en 2012. Depuis, la loi ALUR a été votée, nous imposant de nouvelles obligations, un autre cadre qui nous a conduits vers de nouvelles réflexions dont nous avons débattu en septembre dernier.

> Objectifs à long terme

- ◆ Satisfaire les besoins actuels sans obérer l'avenir.
- ◆ Répondre aux besoins des populations sans discrimination.
- ◆ Promouvoir une utilisation économe et équilibrée de l'espace.
- ◆ Préserver l'environnement en veillant à conserver notre patrimoine, améliorer notre cadre de vie et préserver les conditions essentielles à la santé des êtres vivants.

Rappel de la loi Duflot ALUR

Le 20 février 2014, la loi Duflot ALUR est votée et validée. Désormais de nouvelles règles sont applicables pour l'accès au logement et l'urbanisme rénové. La loi Duflot ALUR a pour objectif de « réguler les dysfonctionnements du marché, à protéger les propriétaires et les locataires, et à permettre l'accroissement de l'offre de logements dans des conditions respectueuses des équilibres des territoires ».

<http://www.la-loi-alur.org>

Un projet entre modération et respect de la législation

Les orientations retenues dans le PADD tendent vers un développement urbain moins consommateur d'espace. Il s'agit d'optimiser les potentiels du tissu urbain existant et d'organiser la densification sur les parties bâties.

Il est impossible de se replier sur soi-même et de refuser toute évolution de l'urbanisation. La commune est dans l'obligation de respecter les directives de l'Etat en matière d'urbanisation.

Les extensions urbaines correspondent aux secteurs d'urbanisation préférentielle définis par le SCoT. Pour l'habitat, elles sont localisées sur des parties en continuité directe avec le bâti existant et s'étendent sur 7 ha de terrains agricoles, comprenant la réalisation du volet logement du programme de la ZAC « Nouveaux Horizons » et une zone d'urbanisation au Nord. Elles doivent permettre d'accueillir au minimum 200 logements soit une densité effective de 28 logements/ha.

Leur aménagement privilégiera un développement sous forme organisée, afin de maîtriser le rythme de l'urbanisation et sa programmation ainsi que les formes urbaines,

le traitement paysager et la structuration des réseaux. Le SCoT impose la construction de 400 logements sur 10 ans (intégrant les programmes en cours) avec 25% de logements sociaux. Le PLU doit répondre aux exigences du SCoT et du SDRIF.

Quelle évolution dans l'urbanisation de la commune ?

Pour répondre à nos obligations légales, le PADD prévoit deux volets de construction dans le cadre de la ZAC « Nouveaux Horizons ».

Un volet habitat à la sortie de la commune côté Gretz et une densification en centre-ville dans la limite R+1+combles.

Un volet activités dont l'objectif est d'équilibrer l'emploi et l'habitat. Afin de rester performants sur le plan économique, de nouveaux secteurs doivent être ouverts à l'urbanisation pour accueillir de nouvelles entreprises. Ces secteurs sont localisés à l'ouest du bourg et couvrent une superficie de 10 ha en consommation sur des terrains agricoles.

Avec la ferme volonté de préserver l'économie agricole, nous confortons une surface dédiée à cette vocation couvrant près de 900 ha, soit 50 % du territoire communal.

LEXIQUE

PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) ■ PLU (Plan Local d'Urbanisme) ■ SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) ■ SDRIF (Schéma Directeur de la Région d'Ile-de-France) ■ ZAC (Zone d'Aménagement Concerté)

> Le city-Stade

Idéalement placé, cet équipement structurant et accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) complètera prochainement l'offre existante. Il permettra, entre autres, de pratiquer le basketball, le handball, le football... sur une surface synthétique.



> Un club, un emploi, UN AVENIR

Un club, un emploi, UN AVENIR, c'est sur quoi le Football Club de Chevry-Cossigny 77 a misé.

Depuis le mois de septembre 2014, le FC Chevry 77 a pour la première fois depuis son existence un salarié dans ses rangs. L'idée germe depuis quelques années, une disposition mise en place par la ligue de Paris de football et la région Ile-de-France a incité le nouveau bureau du club à franchir le pas.

Valérie BRUERE, la présidente du Club nous explique.

Quelle a été votre motivation pour franchir le pas vers cet emploi ?

Nous avons posé le pour et le contre concernant un éventuel recrutement d'éducateur pour chaque catégorie. Constatant le coût annuel que ce recrutement pouvait engendrer dans le budget du club, nous avons opté pour recruter notre premier salarié.

L'idée est simple : accompagner, former et employer un jeune de moins de 25 ans par une formation diplômante en alternance. Le jeune est employé en CDI sur une base de 35 heures par semaine, ponctuée de périodes de formation.

Qu'attendez-vous de cet emploi ?

Tout d'abord, donner une chance à un jeune de notre commune afin qu'il puisse suivre une formation en alternance dans une activité intéressante au contact de la jeunesse et du sport.

Ensuite, le fait d'être salarié à temps complet au sein d'une association, libérera du temps aux membres du club occupant un emploi en parallèle, et, ne pouvant pas toujours être disponibles.

Cet emploi ne met-il pas les finances du club en danger ?

Le contrat que nous avons rédigé avec Bryan est un contrat aidé, de ce fait, nous avons obtenu des subventions de la ligue et de la région.

Quel âge a Bryan et depuis quand est-il au club ?

Bryan est un jeune Chevriard de 21 ans. Il a pris sa licence au FC CHEVRY 77 en 2002, il avait alors 10 ans.

Comment s'est effectué le choix du jeune ?

Nous avons privilégié un recrutement au sein de nos licenciés domiciliés sur notre commune.

Ses principales missions, dans un premier temps, sont l'encadrement, l'accompagnement et la formation des jeunes du club. Sa formation va l'amener à se présenter aux examens suivants : Brevet de secourisme SST, certificats fédéraux, brevet de moniteur de football. Il bénéficiera également d'une formation approfondie, tout aussi importante pour la vie d'un club, à la gestion administrative et informatique, au développement d'une association, à la construction de projets sociosportifs en lien avec les acteurs territoriaux (re-

cherche de subventions, d'organisation de manifestations,...).

A l'issue des 3 ans, il pourra se présenter au BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport). Ce Brevet est un diplôme d'État homologué niveau IV, délivré par le directeur régional de la jeunesse et des sports (ou codéveloppé dans le cas d'une spécialité interministérielle).

Cet emploi va-t-il vous soulager des tâches administratives qui vous incombent ?

Nous ne sommes qu'au début de cette mission, c'est nouveau pour nous, mais également pour Bryan. Nous avons dû gérer son intégration en tenant compte de son emploi du temps scolaire.

Suite à la formation que Bryan suit actuellement, il est vrai qu'il pourra nous apporter de nouvelles méthodes afin de gérer au mieux toutes nos problématiques administratives.

« Cet emploi est une vraie opportunité pour Bryan, il a la chance d'avoir à l'issue de ces 3 ans, un diplôme et d'exercer sa passion, beaucoup de jeunes l'envient » commente Alain CORTES, le bras droit et conseiller de la présidente.

La municipalité soutient cette très belle initiative et ne peut qu'encourager ce type d'action.

> Course de running dans la ville

De plus en plus de personnes pratiquent la course à pied. Pour pouvoir courir à n'importe quel moment, Yannick Morin, membre de la commission sports, a repéré une boucle de 6 km au sein du village totalement éclairée. Ce circuit vous permettra de pratiquer la course tout l'hiver sans prendre de risque. Vous pouvez télécharger le Road Book de cette boucle sur le site de la commune.

Le parcours sera prochainement identifié au sol par le sigle



Dans les mois à venir, plusieurs circuits seront à votre disposition, pour la course à pied et pour la pratique du VTT en partenariat avec le VTT club de Chevry.



> Epona fête Noël



Pour célébrer Noël, Epona ouvre ses portes à tous et vous propose des instants magiques en compagnie de ses chevaux et poneys.

Spectacles équestres, jeux à poney et baptêmes gratuits !

Vous êtes tous les bienvenus dimanche 14 décembre dès 14h à la ferme de Cossigny.

www.clubepona.com

> Amicale Pongistes Chevriards



Le stage du club de tennis de table aura lieu dans la salle polyvalente du 16 au 21 février prochain.

Inscriptions et renseignements auprès d'Hubert, l'entraîneur ou auprès de Daniel : 01 64 05 44 85 ou 06 84 71 10 13

mail : ap.chevriards@orange.fr - <http://apchevriards.free.fr>

> Le Viet vo Dao

Le Club organisera la coupe « Viet Q8 » dans la salle polyvalente les 7 et 8 février 2015.

Renseignements auprès du club.

www.vovinam-quantam-chevry-cossigny.com

Correctif rédigé par le club suite à l'article paru dans le magazine municipal de septembre 2014 à propos de M. BENZAIM Abdel.

Dans cet article concernant BENZAIM Abdel, il est écrit qu'il est le plus haut gradé au monde :

Il s'agit en fait du Maître NGUYEN VAN CHIEU qui a toujours accueilli M. BENZAIM Abdel à bras ouverts pour l'entraîner, et qui avec son neuvième Dang est le plus haut gradé du monde !!!

M. BENZAIM Abdel est l'un des plus hauts gradés du Vovinam en France avec son 6^e DAN avec Maître KONATE CHOUAÏBOU, et d'Europe, puisqu'il n'y a qu'un seul autre Maître 6^e DAN, qui se trouve en Italie, Maître MICHELE GARROFALO.

Le plus haut gradé en France et en Europe est Maître SUDORRUSLAN 7^e DAN, et l'un des piliers du Vovinam en France. Il est aussi le représentant officiel de notre discipline auprès de la FFKDA, ainsi que des fédérations européennes et mondiales de Vovinam Viet Vo Dao.

> Le film de la saison

La soirée d'ouverture de la saison le 11 octobre a débuté avec la découverte en vidéo de la programmation avant que "Les Fills Monkey" ne nous régale avec "Incredible Drum Show".

Pour revoir le film de présentation : <http://vimeo.com/109805390>



> LES ACTIONS EN DIRECTION DU JEUNE PUBLIC

La municipalité a clairement affiché sa volonté de favoriser la jeunesse et l'enfance. Considérant l'importance de la culture sur l'épanouissement de nos plus jeunes, les élus ont décidé de renforcer l'offre des spectacles à l'attention de ce public, et particulièrement des tout-petits.



Au fil de la saison, le service culturel intervient auprès de la jeunesse, des associations et du milieu scolaire. La Médiathèque travaille régulièrement avec les classes de la commune et accueille le Centre Intercommunal de la Petite Enfance Graines d'étoiles en proposant contes, ateliers et spectacles. L'espace culturel met en place tout au long de l'année des actions en direction des enfants des écoles, des associations et des structures jeunesse dans un but de sensibilisation à une pratique artistique ou un thème culturel. Ainsi, des spectacles et des ateliers, ayant un intérêt pédagogique, et en tous les cas artistique et culturel, sont offerts par la municipalité aux classes en séances réservées. Les enfants prennent part à une aventure humaine, forment leur goût, leur sens critique et leur imagination.

LES MINOTS DANS LA MARMITE



Un évènement spécialement conçu pour les enfants de 18 mois à 11 ans avec spectacles, rencontres et ateliers en février 2015.

- UNE LEÇON DE MUSIQUE L'âme sonore - Spectacle musical, mercredi 4 février à 15h - De 6 à 11 ans
- BONJOUR LA NEIGE Mami Chan Ciné-Concert, jeudi 5 février à 10h - De 18 mois à 4 ans
- RUMBA SUR LA LUNE Compagnie Marizibill Théâtre d'objets, mercredi 11 février à 15h - De 2 à 6 ans

Chaque spectacle est suivi d'un temps avec les artistes (sensibilisation, atelier, éveil) et d'un goûter.

LES ATELIERS EN MILIEU SCOLAIRE...

En lien avec les spectacles programmés pour les enfants des écoles, « Kamishibai Stories : Le Petit Chaperon rouge, Le Petit Bonhomme de Pain d'Épice et Le petit Escargot » pour les maternelles et « Vassilissa la Belle » pour les élémentaires, des ateliers sont menés par les artistes : ainsi un atelier de marionnettes de papier (fabrication et manipulation) sera fait pour les plus petits. Une intervention également en classes de CP et CE1 pour initier les enfants au théâtre d'ombres et donner lieu à une création en fin d'année. Enfin, pour la 3^e année consécutive, les classes de CM2 suivront aux côtés de l'acteur Thierry Bilisko des ateliers d'initiation à l'improvisation théâtrale. Une pratique permettant aux enfants de vaincre pour certains leur timidité, de révéler pour d'autres leur prédisposition au théâtre.

10h30 - Spectacle : GRAT' MOI LA PUCE QUE J'AI DANS L'DO

Compagnie Minute Papillon ! Embarquez pour un voyage musical et pictural... Une fantaisie lyrique pour les tout-petits.

Tarifs : 2 € (gratuit moins de 3 ans)

Le spectacle sera suivi d'un atelier de **décorations de Noël à 11h30.**



Samedi 20 décembre
Spectacle et atelier
de Noël

ARTS DE LA SCÈNE



Que le spectacle commence avec **LA COMPAGNIE LES OBJETS VOLANTS** : "LIAISON CARBONE", vendredi 12 décembre à 20h30. un spectacle de jonglage à la chorégraphie hallucinante d'anneaux interchangeable, de bancs de massues, de tubes multicolores, d'un double diabolo et de gros ballons rouges. Tarifs : 10 €, 8 €, 5 € et 2 €



Changement de décor, samedi 14 février à 20h30, place au théâtre. Venez découvrir le spectacle : LES BONSHOMMES - Compagnie des 5 pigeons de Lagny-sur-Marne (Scène ouverte de théâtre amateur). **Entrée gratuite**

Un homme abandonné par sa femme débarque effondré chez ses trois voisines qui vivent très tranquillement ensemble sans "les bonshommes". Elles prennent en pitié ce pauvre abandonné. Mais rapidement il redevient le "macho" qui sommeille en lui et va bouleverser leur vie tranquille. Ah! "les bonshommes".

MUSIQUE



EMC2 vous propose trois évènements musicaux dans des univers très différents.

- Dimanche 14 décembre à 16h : concert classique. Laissez-vous embarquer par les vibrantes sonorités du violon, les délicieuses notes du piano ou encore le doux souffle de la flûte traversière et la mélodie de la guitare classique. **Entrée gratuite**
- Samedi 31 janvier à 15h30 : place à un répertoire allant du jazz au pop en passant par le rock et la funk concert avec le concert JAZZ'N POP. **Entrée gratuite**
- Vendredi 6 mars à 20h30 : Les professeurs de l'école de musique se regroupent en formation pour vous proposer un concert sur un répertoire allant du classique à la variété internationale, teintée de rock et de jazz. Tarifs : **Entrée adulte 10 €, enfant 5€**



Samedi 7 février à 19h, venez écouter «Sample Some of This» l'histoire du sampling, du Be Bop au Hip Hop racontée par Belkacem Méziane et partager avec nous un apéritif musical à la fin de la conférence. Une conférence co-organisée avec le service culturel et l'école de musique EMC2. Tarifs : 5 € (gratuit pour les élèves de EMC2)

EXPOSITION



L'Un(e) et l'Autre est une série d'expositions qui rassemble un artiste local qui vit et travaille à Chevry-Cossigny et un artiste invité, autre, différent, complémentaire ou en opposition à lui. « Dialogue en noir et blanc et en couleurs » sera la troisième thématique de cette série où Kra N'Guessan invite Max Lanci. **Entrée gratuite**

Samedis 10 et 17, dimanches 11 et 18 et mercredi 14 janvier de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
VERNISSAGE : vendredi 9 janvier à 19h en présence des artistes.

Chères lectrices, chers lecteurs,

Suite à un incident technique indépendant de notre volonté, il vous a été impossible d'accéder au catalogue en ligne de la Médiathèque La Canopée et nous vous présentons nos excuses pour ce désagrément.



Nous avons mis à profit cette indisponibilité temporaire pour modifier le catalogue et vous proposer à la place : le portail de la Médiathèque ! Un outil beaucoup plus attractif où vous pouvez trouver l'actualité de l'Espace culturel La Marmite, de la Médiathèque et des associations culturelles, des bibliographies, des informations pratiques, etc.

Pour y accéder, il vous suffit de vous rendre à l'adresse suivante :

<http://mediatheque.chevry-cossigny.com>

Le personnel de la Médiathèque est à votre disposition pour vous aider dans votre navigation. N'hésitez pas à le solliciter !

Bonne découverte

L'équipe de la Médiathèque et de l'Espace culturel

PS : La médiathèque accepterait volontiers des romans récents moins de 2 ans en don



> Le pôle santé

La municipalité s'investit pour développer une offre de soins de proximité. Créer une maison médicale est un engagement de campagne. Aussi, après une phase de concertation avec les acteurs de santé et la réalisation de travaux, nous avons le plaisir de vous présenter le pôle santé de la commune.

Nous sommes partis de faits incontestables avec d'une part la pénurie de médecins et particulièrement de médecins généralistes, et d'autre part, l'accroissement des besoins en matière de soins.

Si le problème est d'ordre national, nous sommes directement concernés à l'échelon local. Un premier diagnostic territorial en matière d'offre de santé réalisé à l'été 2013 nous avait permis d'identifier que plus de la moitié des 34 médecins généralistes du Canton de Brie-Comte-Robert avait plus de 55 ans et les deux médecins généralistes de la commune devraient cesser leur activité dans les années à venir.

Permettre l'accès aux soins de proximité s'inscrit dans le cadre de nos missions d'amélioration de la qualité de vie.

Nous avons décidé d'agir et avons alors entamé une réflexion autour de la création d'une maison médicale pluridiscipli-

nnaire en lien avec les praticiens de santé déjà implantés sur la commune. Ces derniers, renforcés par la volonté d'un médecin de s'installer dans le village ont unanimement adhéré au projet.

Nous nous mobilisons non seulement pour maintenir les praticiens déjà établis, mais également pour en attirer de nouveaux.

La réorganisation des services municipaux a permis de libérer un des bâtiments au 4 rue René Cassin. Nous avons convenu de dédier ce local fonctionnel pour lequel nous avons réalisé les investissements en matière d'accessibilité, aux praticiens de santé afin qu'ils puissent s'y regrouper.

Divers praticiens sont intéressés et dès le mois d'octobre, nous avons eu le plaisir d'y accueillir notre nouveau médecin généraliste, le Docteur GIVRY. D'autres suivront progressivement.

> Chronique d'une pénurie annoncée

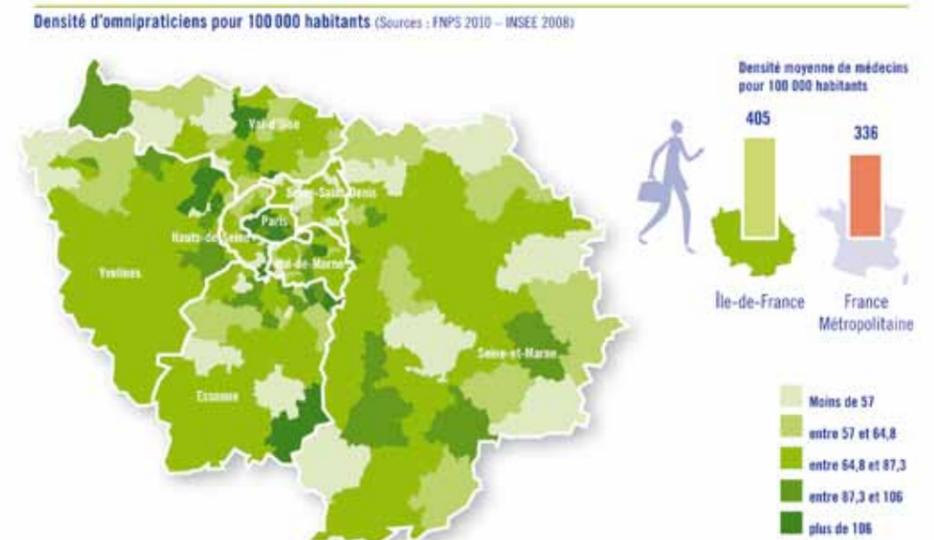
Les alertes se multiplient depuis des années. On parle de déserts médicaux, d'attente de plus de 6 mois pour certaines spécialités, des urgences saturées, des déficits de l'hôpital. Notre système de soins est malade et l'Île-de-France est particulièrement concernée. Si les départs massifs en retraite et la faiblesse du numerus clausus expliquent partiellement cet état de fait, le prix du foncier et les investissements nécessaires pour respecter les normes ERP (Établissement Recevant du Public) dissuadent aussi les jeunes généralistes de monter leur cabinet.

Selon l'Agence Régionale de Santé Île-de-France

Dans les 5 prochaines années, 20% des médecins généralistes (de 20 à 80 % en Seine-et-Marne selon les secteurs) partiront en retraite (3 800 praticiens environ) et 23% des spécialistes (environ 6 700), soit plus de 10 000 médecins. Au sein de la région, la répartition de la ressource médicale est caractérisée par une très forte disparité entre territoires. Tous modes d'exercice confondus, la densité varie de 116 médecins pour 100 000 habitants en Seine-et-Marne, à 530 à Paris. On retrouve une situation comparable avec les généralistes : à une densité moyenne régionale de 173 praticiens, répond une densité également minimale en Seine-et-Marne (123) et maximale à Paris (288).

La Seine-et-Marne compte au rang des départements les moins bien lotis de France en termes de densité de généralistes.

C'est sur la médecine générale, spécialité centrale pour l'offre de soins de premier recours, que se concentrent dans notre région les plus grandes difficultés. La Seine-Saint-Denis, l'Essonne, la Seine-et-Marne et les Hauts-de-Seine sont les 4 départements où il y a le moins de généralistes.



3 - Pour une information plus détaillée, voir ARS - Éléments de diagnostic de l'offre de soins en Île-de-France - 2013/11, sur <http://www.santp-iledefrance.fr/>

La réponse des élus de Chevry-Cossigny

Le Maire et son équipe se sont saisis du dossier pour permettre l'arrivée d'un nouveau généraliste et offrir aux praticiens actuels la possibilité de continuer à exercer sur la commune, pérennisant ainsi l'offre de soins.

Pour en faciliter l'accès, une sente piétonne est prévue, ce qui mettra la maison médicale à 3 minutes à pied du centre-ville et de la pharmacie. Ce projet se construit avec tous les acteurs de santé, mais également avec nos partenaires (Conseil Général, Agence Régionale de Santé).

« Nous nous mobilisons pour lutter contre la désertification médicale et pour l'égalité d'accès aux soins. »

> Une structure adaptée



Parce que l'ancien bâtiment du service urbanisme offrait les conditions d'accessibilité et nous permettait de réaliser les premiers travaux en parfaite autonomie et donc avec un budget restreint, nous avons installé le pôle santé. Pour le moment, nous avons équipé le Rez-de-chaussée en veillant à ce qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite. Les travaux au 1^{er} étage pour accueillir de nouveaux praticiens en 2015 sont en cours.

Nous avons créé les conditions d'accueil du pôle santé, la mairie reste propriétaire des locaux et ce sont les praticiens qui gèrent leur fonctionnement et leur organisation.

> Des acteurs impliqués

Ce projet a vu le jour grâce à une implication totale et conjointe entre les élus et les praticiens de santé de la commune y compris le pharmacien porteur du projet. En effet, tous ont été parties prenantes dans sa concrétisation.



Avec le soutien du conseil général représenté par David BRESSON, chargé de mission politique de santé au niveau du département de Seine-et-Marne, nous avons réuni tous les professionnels concernés afin d'élaborer ce projet. L'intérêt porté à celui-ci par le conseil général nous a permis de recevoir Mme Lydie AUTREUX, conseillère générale et vice-présidente chargée des solidarités, de la santé publique, des personnes âgées et handicapées.



Pour pérenniser ce projet dans les meilleures conditions, nous aurons inévitablement besoin de nos partenaires : Conseil général, Conseil Régional d'Ile-de-France et Agence Régionale de Santé. Nous recherchons un soutien financier pour la réalisation des différents aménagements, notamment en ce qui concerne l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du 1^{er} étage (ascenseur). Le Conseil Général pourrait également accompagner les praticiens dans leurs différentes démarches administratives et leurs réflexions sur leur organisation.

3 questions à...



Frédéric Lambert

Maire adjoint en charge du dossier, responsable de la commission "Vie Economique et Commerçants" et médecin généraliste.

Comment est né ce projet ?

C'est un projet que nous avons initié dans le cadre de la campagne électorale. Nous sommes partis du constat de la pénurie de médecins à venir en général et sur Chevry-Cossigny plus précisément. Sachant qu'un de nos médecins cesse son activité fin 2015, qu'il héberge trois praticiens de santé qui se seraient retrouvés sans locaux et que notre deuxième médecin envisage d'arrêter son activité dans les années à venir, nous avons pris ce dossier à bras le corps.

Etant moi-même médecin généraliste, je suis particulièrement sensibilisé sur ce sujet et au courant de l'évolution de la démographie médicale. **Le Maire m'a donc confié la mission de pérenniser l'offre de soins sur la commune pour les Cheviards.** Sans cette maison médicale, aucun médecin n'aurait été prêt à s'installer sur Chevry-Cossigny puisque leur volonté aujourd'hui va vers le regroupement d'activités en pôle santé.

Quels sont les frais d'une telle structure ?

Il faut rappeler que nous sommes propriétaires des locaux (anciennement urbanisme). Les travaux de la première tranche s'élèvent à environ 25 000 €. Ils comprennent la peinture, la réfection des sols du premier étage, l'électricité, le changement de toutes les ouvertures pour la mise aux normes et l'installation de point d'eau dans toutes les pièces du rez-de-chaussée et du premier étage.

Comment voyez-vous l'avenir de ce projet ?

Nous devons effectuer les aménagements pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder au premier étage et les travaux pour le deuxième bâtiment. Cette deuxième tranche est estimée à 70 000 €. Nous recherchons activement des financements auprès de nos partenaires et la commune pourra par ailleurs compter sur les rentrées locatives du bâtiment.

Ce projet d'extension permettra d'accueillir de nouveaux praticiens en concertation avec ceux en place pour optimiser l'offre de soins. Mais, pour rendre le projet encore plus attractif, il serait intéressant de mener une réflexion sur la création d'un pôle santé intercommunal.

> Des praticiens intéressés

Parce qu'ils bénéficient d'une structure fonctionnelle, d'un véritable soutien des élus et d'une possibilité de mutualiser les services (standard, secrétariat, logiciels, ménage...) sources d'efficacité, mais aussi d'économies, les praticiens manifestent un réel intérêt pour le projet. Six professionnels ont prévu de s'y installer prochainement et le docteur Christian GIVRY, médecin généraliste est le premier à avoir commencé son activité le 29 octobre 2014.



Présentation du Dr Christian GIVRY

Christian GIVRY a 42 ans. Il connaît bien la Seine-et-Marne puisqu'il y vit et y exerce depuis plusieurs années en tant que remplaçant. Le 4 novembre dernier, dans une interview donnée à une journaliste du Parisien, il y a exposé ses motivations « *Quand la mairie m'a proposé de m'installer ici, j'ai accepté tout de suite, relate-t-il. C'est une chance pour un jeune installé. Le loyer est correct et surtout, le bâtiment est adapté aux normes ERP (NDLR : établissement recevant du public), imposant par exemple des accès handicapés ou de larges portes, qui dissuadent nombre de jeunes docteurs, car ces équipements représentent un investissement énorme.* »

Le cabinet du docteur GIVRY est ouvert du lundi au vendredi de 9 à 19 heures. Consultations avec et sans rendez-vous. Tél. : 01 60 02 36 91.

Les professionnels à venir...

L'intégration se fera progressivement sur toute l'année 2015 selon les prévisions suivantes :



Février 2015 Edouard ROSSI chirurgien dentiste ; Céline COPPEL ostéopathe ; Justine VEYSSIERE orthophoniste

Avril 2015 Nelly LAMBERT et Muriel PERRALEZ infirmières

Juillet 2015 Françoise BIGORNE kinésithérapeute



Les locaux étant vastes et fonctionnels, d'autres professionnels de santé pourront s'implanter. Nous sommes en pourparlers avec une psychomotricienne, un podologue et en recherche d'un second médecin généraliste.

Retrouvez les coordonnées de vos prestataires santé locaux page 30 "Informations pratiques".

PHARMACIE DE GARDE

En dehors des heures d'ouverture de votre pharmacien habituel

Pharmacie Decaup
31 rue Charles Pathé à Chevry-Cossigny
ouverte du lundi au samedi
de 8H30 à 12H30 et de 14H30 à 20H00

et pour faire face aux cas les plus urgents, les nuits, les week-ends et les jours fériés, il y a toujours une pharmacie de garde.

Pour connaître celles du secteur : composez le **32 37***.

* N° Audiotel : 0,34€ TTC / MIN - accessible 24 h/24

EN CAS URGENCE MEDICALE

vous pouvez joindre :

MU 77 : 0825 826 505
<http://www.medecins-urgence.fr>

SOS MEDECINS : 0820 077 505
ou **36 24***

*(0.12 € / mn) 365 jours par an 24 h/24
<http://www.sosmedecins-france.fr>

EN CAS URGENCE MAJEURE COMPOSER LE " 15 "

> "Likez" le projet « PLACES HAN'DISPO »

Les élèves du collège Arthur CHAUSSY participent au concours Science Factor présidé par Claudie Haigneré, Présidente d'Universcience. Ce projet scientifique doit être innovant et avoir un impact positivement démontré au niveau sociétal, économique ou environnemental. Ils ont choisi de travailler sur la condition des personnes atteintes d'un handicap moteur. Intitulé « Places han'dispo », leur projet permettrait à des personnes handicapées de localiser à distance les places disponibles et d'en réserver une grâce à une application sur smartphone reliée à une borne autonome en énergie. Ce projet est soumis aux votes des internautes alors pour qu'il soit sélectionné, merci de voter...

https://www.facebook.com/sciencefactor/app_425648974161553

<http://www.college-arthurchaussy.fr>



> Vacances de Noël à l'île aux loisirs

Au cours des vacances de Noël, l'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 22 au mercredi 24 décembre avec une fermeture à 17h le 24.

Durant cette période, l'équipe d'animation proposera aux enfants un conte animé, un goûter, un grand jeu et de nombreuses activités. Il n'y aura pas de sortie piscine durant ces vacances.

Les animateurs proposeront également un **atelier décorations de Noël samedi 20 décembre à 11h30** à l'espace culturel « La Marmite » juste après le spectacle " GRAT' MOI LA PUCE QUE J'AI DANS L'DO". Voir p. 14



> Rythmes scolaires et NAP, premier bilan



Pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires, les élus, après concertation de l'inspection académique, des directrices des écoles, des associations de parents d'élèves, ont défini les nouveaux calendriers et ont mis en place gratuitement les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Elles sont encadrées par les animateurs du service enfance/jeunesse qui proposent différentes activités pendant les 5 cycles prévus tout au long de l'année scolaire. Un livret a été remis à chaque enfant dès la rentrée pour qu'il puisse librement choisir les activités auxquelles il souhaite participer.

Afin de mettre en place cette réforme et pour accompagner au mieux les enfants dès la rentrée, la municipalité a maintenu les 5 ATSEMS (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), soit une par classe. Deux animateurs supplémentaires ont été recrutés pour assurer l'encadrement des enfants à l'école élémentaire.

Un comité de pilotage a été créé avec tous les acteurs pour suivre l'évolution de cette mise en place. Si dans son ensemble, tout s'est bien passé, les enseignants ont tout de même noté une fatigue de la part des élèves. Les membres du comité se réuniront régulièrement pour faire le point.

Vos démarches

Quotient familial

Afin de calculer le nouveau quotient pour l'année 2015, les familles doivent déposer en mairie leur avis d'imposition 2014 (revenus 2013) au plus tard le 31 décembre 2014.

Inscriptions

Vous avez jusqu'au 10 décembre pour inscrire vos enfants à l'île aux loisirs pour les vacances de Noël. Les parents dont les enfants sont nés en 2012 doivent impérativement effectuer une préinscription de leur enfant en petite section de maternelle en mairie auprès de Céline Lecomte.

> @lesCM2c aiment #twictée



La classe CM2C filmée en pleine Twictée par une équipe de M6. Reportage visible sur : <https://www.facebook.com/chevrycossigny>



CM2C Chevry-Cossigny
@lesCM2c
Pour suivre les enfants
<https://twitter.com/lescm2c>

« Nous sommes 16 garçons et 9 filles. Nous sommes inscrits sur Twitter. Nous serions heureux que vous twittiez avec nous. »



Pour la deuxième année, les élèves de CM2 participent à l'opération twictées (dictées sur Twitter).

L'objectif est d'utiliser les réseaux sociaux et les technologies numériques à des fins pédagogiques en intégrant les élèves au processus d'apprentissage de manière collaborative.

C'est Fabien Hobart, conseiller pédagogique en Seine-et-Marne, qui a eu l'idée de mettre en place les twictées et a initié Mme Massicot, la maîtresse de la classe de CM2.

Le principe est simple : la maîtresse soumet une phrase aux élèves (140 caractères). Les élèves se regroupent par trois, confrontent leurs avis, se mettent d'accord, corrigent la phrase et l'envoient aux élèves d'une autre classe possédant également un compte Twitter et participant à l'opération en France et à l'international. Les enfants échangent ainsi avec des classes élémentaires ou de collèges de France ou de pays francophones (Togo, Canada).

C'est un formidable projet collaboratif pour les élèves et les enseignants. Rassurant et valorisant pour les élèves, ce dispositif permet de travailler également la charte internet, l'acquisition des compétences du B2i, mais aussi d'aborder les dangers d'Internet (Internet responsable).

Parce que c'est une des premières classes à participer à l'opération "Twictée", les élèves ont été invités vendredi 28 novembre, au salon Educatec-Educatic, dédié à l'éducation et particulièrement ouvert sur l'innovation numérique.

ELECTIONS PAUSE MÉRIDIANNE

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement à la citoyenneté, l'équipe municipale a souhaité impliquer les enfants au sein de la commune. Ainsi, l'équipe d'animation a organisé les élections (auprès des CM2) des représentants des enfants de la pause méridienne élémentaire.

Félicitations aux élus : Gaétan Brossard et Anae Cheriah

Et aux suppléants : Sarah Jorge Lopes et Lucas Guéméné

Ces derniers relateront, lors des concertations menus, les informations des enfants concernant la restauration. Ces réunions auront lieu les jeudis après-midi à raison d'une fois tous les 2 mois.

COLLÈGE : NOUVEAUX HORAIRES DE BUS



Rencontre du 6 novembre 2014

Monsieur Mansencal
proviseur du collège
Arthur-Chaussy de
Brie-Comte-Robert et son
adjoint Monsieur Barailhé.

Les élèves de Chevry-Cossigny représente le le plus important effectif du collège Arthur Chaussy. Monsieur le Maire et Hasna Benveniste, maire adjoint responsable de la commission "Petite Enfance et Education" ont organisé une rencontre avec le proviseur afin de mettre en place des partenariats de travail dont le premier d'entre eux consistait à coordonner les horaires du bus avec les emplois du temps des élèves Cheviards.

Vous trouverez les nouveaux horaires sur le site Internet de la mairie.



Pour connaître le programme des prochaines sorties, commenter et partager, une solution : la page facebook !

Renseignements

au 01 60 62 07 11 ou 06 84 77 90 54
espace.jeunes@chevry-cossigny.com

CONCOURS DE DESSIN

Cette année, le CMJ a choisi pour thème :

« LE PERE NOEL SE MARIE »

3 catégories d'âge : 3/5 ans, 6/8 ans et 9/12 ans.

Les récompenses seront remises par M. le Maire et le père Noël

lors du marché de Noël : samedi 13 décembre à 17h.



Grâce aux élus du CMJ aux donateurs et aux acheteurs, les « Joujoux du cœur » ont une nouvelle fois apporté aux enfants et aux familles, un peu de bonheur. Le CMJ vous dit : MERCI !!!

Les jeunes élus du CMJ ont réédité l'opération les « Joujoux du cœur » dont la vocation est de récolter des jouets en bon état pour en faire don à des associations ou hôpitaux, afin qu'ils puissent les offrir à des enfants défavorisés. Cette année, la part belle a été faite aux livres, jeux, puzzles et jouets.

Les jouets ont été remis à :

- La crèche et le service de néonatalogie de l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges.
- "Les colis de la vie" au Blanc-Mesnil, association de solidarité venant en aide aux enfants défavorisés et aux services des hôpitaux de Montfermeil, Montreuil et Robert Ballanger.



SÉJOUR EUROPA-PARK

Cette année, l'espace jeunes innove et propose non pas un séjour au ski mais à Europa-Park en Allemagne (vacances de février ou d'avril).

Europa-Park, c'est plus de 100 attractions et spectacles, 11 grands huit et 13 quartiers thématiques européens, des spectacles et expositions, des événements sportifs, des concerts...

Le projet se construit avec les jeunes, ceux qui sont intéressés pour y participer sont les bienvenus.

PUSH CAR

La prochaine course de PUSH CAR est programmée et toute l'équipe est dans les starting-blocks. D'autant que cette année, la course départementale aura lieu en mai 2015 à Chevry.

Chacun peut fabriquer son push car et participer à la course...et peut être gagner le grand prix !!!!



LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ACCESSIBLE DÈS 15 ANS, C'EST...

Plus de réussite à l'examen

Moins cher !!!

Moins de risques d'accident

Depuis le 1er novembre 2014, l'apprentissage anticipé de la conduite est accessible dès 15 ans (contre 16 ans auparavant).

Mieux formés = sécurité renforcée !!

Grâce à l'apprentissage anticipé de la conduite, le risque d'accident est diminuée de 27 % la première année du permis pour les 18-19 ans et de 25 % pour les 20-21 ans. Plus d'expérience au volant, c'est également un meilleur taux de réussite au permis de conduire : 73,9 % de succès, contre 55,2 % par la voie traditionnelle.

Les jeunes candidats pourront passer les épreuves du permis B dès 17 ans et demi afin de pouvoir conduire au premier jour de leur majorité.

Voir communiqué de presse de M. Bernard Cazeneuve, vendredi 31 octobre 2014

L'apprentissage anticipé à la conduite (AAC) comporte 3 étapes :

- 1 | La formation initiale dans une auto-école (au moins 20 heures avec passage de l'épreuve théorique générale de l'examen du permis de conduire, le « code » étant ensuite valable 5 ans),
- 2 | La conduite accompagnée avec un adulte, avec un suivi pédagogique par l'auto-école (au moins 3 000 km),
- 3 | La présentation de l'épreuve pratique du permis de conduire.

Une réduction de la période probatoire

Bien vu par les assurances ;)

Toutes les précisions sur <http://www.seine-et-marne.gouv.fr>

RETOUR EN IMAGES

Du 30 août au 6 septembre
séjour ANCV à Mur de Bretagne



Lundi 15 septembre
Remise des dictionnaires aux élèves



Samedi 11 octobre
Ouverture de la
saison culturelle



Vendredi 31 octobre
Soirée Halloween



Vendredi 19 septembre
Inauguration du
marché nocturne



Dimanche 28 septembre
Brocante



Samedi 20 septembre
Les journées du patrimoine
et inauguration des
locaux du CMJ



Mardi 11 novembre
Commémoration de l'Armistice



Du 3 au 10 octobre - Salon des Beaux Arts



Samedi 15 novembre
Loto de la gymnastique



Vendredi 14 novembre
Constance à la Marmite



Dimanche 23 novembre
Journée "vide ta chambre"
organisée par le CMJ

Samedi 29 novembre
Théâtre amateur



> Le commerce et la vie de proximité

La municipalité met tout en œuvre pour permettre aux Chevriards d'accéder facilement aux commerces et pouvoir profiter des produits et de la convivialité du marché. C'est un élément déterminant pour la qualité de vie, mais cela ne peut fonctionner qu'avec la participation des habitants.



> Les marchés de Chevry-Cossigny



Dans le cadre de nos objectifs en matière de service de proximité, nous nous étions engagés à créer un marché le vendredi soir en complément de celui du mercredi matin. Depuis le 19 septembre, c'est chose faite. Les élus de la commission vie économique se mobilisent pour trouver des partenaires, proposer des animations et pour en faciliter l'accès (au marché comme aux autres commerces de

la commune) 17 places de stationnements ont été créées depuis cet été. Cet investissement et cette implication sont reconnus et salués par les commerçants.

L'inauguration du marché du vendredi soir a été un beau succès et nous avons le plaisir de vous annoncer la venue d'un fleuriste. Ainsi, boucher, poissonnier, primeur, fromager, rôti-seur, fleuriste, cupcakes, miel, caviste et commerces occasionnels (toujours validés en amont par la commission) peuvent vous accueillir et vous conseiller :

- Tous les mercredis matin de 8h à 12h30
- Tous les vendredis soir de 16h à 20h

L'enjeu à présent est d'attirer de nouveaux commerçants, de maintenir cette dynamique et d'en assurer sa pérennité. Sa fréquentation sera bien entendu déterminante.

> Le marché de Noël

Pour la première fois cette année, le marché de Noël se tiendra sur deux jours.

Vendredi 12 et samedi 13 décembre à partir de 14h

Ainsi, les Chevriards auront davantage de possibilités pour faire leurs emplettes et échanger avec les commerçants pour préparer les fêtes.

Les animations auront lieu essentiellement le samedi.

Pour ouvrir les festivités, l'atelier de cirque enfant « d'Arabesque » vous offrira un **spectacle (16h)**, puis, pour le plus grand bonheur des enfants, le **traîneau du père Noël (16h30)** fera son entrée avant la remise, par Monsieur le Maire, des **cadeaux aux gagnants du concours de dessin (17h)** organisé par les jeunes conseillers du CMJ.

Nous espérons vous voir nombreux pour ce grand rendez-vous annuel.

> Le Projet ZAC (Zone d'Aménagement Concerté)

Le projet de ZAC « Nouveaux Horizons » est porté par la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie. Il s'inscrit dans le cadre du développement économique et de l'emploi à l'échelle intercommunale en développant le potentiel économique et en confortant les activités économiques existantes.

Notre objectif est de mener à bien la création de cette ZAC parce qu'elle participe à l'économie locale. Le programme vise à rechercher un équilibre habitat/emploi à l'échelle du territoire de Chevry-Cossigny et à organiser une accessibilité aux emplois d'un large bassin à soutenir sur Brie-Comte-Robert et Servon. La ZAC permettra de compléter le tissu économique en offrant de nouvelles possibilités d'implantation.

Il s'agit de conserver la fonction généraliste des zones d'activités et pour cela d'offrir des possibilités d'implantations d'activités industrielles, artisanales, tertiaires tout en confortant les activités de commerce et de services sur le centre bourg.

> Créateurs, repreneurs d'entreprise bénéficiez d'un prêt à 0% !

Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une entreprise commerciale, artisanale, agri-rurale, de services, de profession libérale... ? N'hésitez plus ! Et bénéficiez de l'apport financier et technique proposé par "Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne".

La Communauté de Communes de l'Orée de la Brie s'est engagée dans une politique de soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprise en adhérant à l'Association par "Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne". Cette association aide les créateurs et repreneurs d'entreprise en leur accordant un prêt d'honneur.

Qu'est-ce qu'un prêt d'honneur ?

C'est un prêt sans intérêt et sans garantie. Il est accordé à titre personnel. Le but est de faciliter l'accès au crédit bancaire. Le montant du prêt d'honneur peut aller de 3 000 à 30 000 euros (voir 50 000 € dans certains cas de reprise) et est remboursable sur 5 ans maximum. Un différé de remboursement est possible.

Un Prêt d'Honneur en fonction du projet...

PHC : Prêt d'Honneur Création

PHR : Prêt d'Honneur Reprise

IDFT : Ile de France Transmission

PHD : Prêt d'Honneur Développement

PHA : Prêt d'Honneur Agricole

PHIR : Prêt d'Honneur Initiative Remarquable

Comment obtenir un Prêt d'honneur ?

Le Prêt d'honneur est destiné aux créateurs ou repreneurs installant leur entreprise sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie.

Lors du premier contact entre le porteur de projet, l'Association s'assure qu'il est bien informé des différentes aides à la création, puis, elle l'oriente vers l'organisme qui l'aidera à constituer son dossier de financement. Ensuite, le porteur de projet est convié à présenter son projet devant les membres d'une Commission ou d'un Comité d'Attribution de prêt composé de chefs d'entreprise et d'experts (banquier, expert-comptable) qui décideront de l'octroi du prêt.

Une fois le prêt d'honneur obtenu, le suivi réalisé

Le porteur de projet bénéficiaire d'un Prêt d'honneur sera épaulé durant les premières années de vie de son entreprise, par un suivi technique réalisé par les chargées de Mission de l'Association et, s'il le désire, par l'accompagnement bénévole d'un parrain (chef d'entreprise, cadre ou expert) qui a pour rôle d'être présent dans les bons comme dans les mauvais moments. Le parrain apporte un soutien moral, fait bénéficier de ses relations et surtout de son expérience.

L'inscription à un club de créateurs est fortement recommandée. Le suivi est une façon de rompre l'isolement et est un gage de réussite et de pérennité !

Grâce à son fonds de prêts financé par des fonds publics et privés, dont la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie, la plateforme a pu soutenir depuis 1999 (date de sa création) plus de 400 porteurs de projet dont les entreprises ont généré près de 980 emplois.

CONTACTS

Communauté de Communes de l'Orée de la Brie - Tél. : 01 60 62 15 81

Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne

Contact : Mélanie BOURAFA ou Laurence LAHAYE

Centre d'affaires H CENTER - 11, rue Benjamin Franklin - 77000 LA ROCHETTE

Tél. : 01 64 38 96 85 - Fax : 01 64 38 93 93 - Mail : initiative.mvs.sud77@camvs.com - site : www.initiative-mvs-sud77.fr

> L'aide rédactionnelle du CCAS

Le CCAS vous propose un nouveau service de proximité en 2015, avec la mise en œuvre d'une permanence d'aide rédactionnelle destinée à tous les Chevriards ayant besoin d'aide et de conseils pour les écrits du quotidien. Lors d'une permanence mensuelle, assurée par un membre du CCAS ou un bénévole, un appui vous est proposé pour relire, organiser, corriger, écrire ou réécrire vos courriers. L'aide peut porter sur différents types d'écrits : courriers de type administratif, réclamations, résiliations d'abonnement, éléments à fournir dans la constitution de dossiers, candidatures, etc.

L'accueil sera assuré chaque dernier samedi du mois, à partir du 31 janvier 2015, sur RDV uniquement auprès de l'accueil de la mairie ou au 01.64.05.20.22. N'hésitez pas à solliciter ce nouveau service, pour une aide ponctuelle et concrète !

> Actualité en bref

Les élections de 2015

Les élections départementales (ex-cantoniales) se tiendront les 22 et 29 mars 2015 et les élections régionales en décembre.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014.

Un troisième bureau de vote sera ouvert.

Renseignements en mairie auprès de Christelle PETIT au 01.64.05.20.22 - administration.generale@chevry-cossigny.com



Détecteur de fumée obligatoire

La loi Morange impose à tout foyer français d'installer au minimum un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) au plus tard le 8 mars 2015.

C'est au propriétaire du logement de gérer cette installation et à l'occupant d'en assurer l'entretien et le renouvellement tant qu'il occupe les lieux. Les détecteurs doivent être munis du marquage CE et être conformes à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Attention, le capitaine des pompiers de la caserne de Brie-Comte-Robert nous a signalé des démarchages abusifs par des gens se disant pompiers et qui vendent des capteurs hors de prix. À savoir : il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.

Pour plus de précisions : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F19950.xhtml>

LA CONSOMMATION D'ALCOOL EST INTERDITE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Face à une recrudescence de la consommation d'alcool sur la voie publique, notamment par des personnes mineures et considérant :

- ◆ l'augmentation de ramassage de verres brisés, de bouteilles en plastique et de canettes d'aluminium, dans certains endroits de la commune,
- ◆ le danger que constituent ces débris pour la sécurité des piétons et des enfants,
- ◆ l'ensemble des dégradations nocturnes constatées sur les équipements publics,
- ◆ que la consommation excessive de boissons alcoolisées par des individus sur les voies, places, abords des établissements scolaires et parcs publics de la commune est de nature à créer des désordres matériels sur le domaine public, autant qu'à porter gravement atteinte à la

santé et à la sécurité des personnes, ◆ que le comportement sur le domaine public des personnes en état d'ébriété porte atteinte à l'ordre et à la tranquillité publique, ◆ les doléances des riverains, ◆ qu'il appartient à l'Autorité municipale de prévenir les désordres et nuisances portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publics sur le territoire communal.

Monsieur le Maire a pris un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur voie publique

Article 1 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté N°2014/09/28 du 5 septembre 2014

Article 2: La consommation de boissons alcoolisées est interdite du 15 novembre 2014 au 31 janvier 2015,

de 21h00 à 6h00 dans les espaces publics énumérés ci-après ainsi que dans un périmètre de 50 mètres autour des dits espaces :

- Le Parc Lumière
- Le Parc du Centre Culturel La Marmite
- Le Parc des Sports
- Le Parvis de l'école élémentaire Normandie-Niemen
- Le Parc Albert Dauvergne
- Le Parvis de la mairie
- La Place du Marché

Article 3 : Cette interdiction ne s'applique pas dans les lieux de manifestation locale où la consommation d'alcool a été autorisée ni les établissements (restaurants, bars, cafés, hôtels, etc.) autorisés à vendre de l'alcool et leurs terrasses.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la loi, par toute personne habilitée à les constater.

Article 5 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Le Directeur Général des Services et le Commissaire de Police sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne
- Monsieur le Commissaire de police de Moissy-Cramayel
- Monsieur le Responsable du poste de police de Brie-Comte-Robert

Tribune politique

Expression des groupes politiques représentés au conseil municipal

Liste

"Avec et pour les Chevriards"

Chers Chevriards,

Voilà 9 mois que vous nous avez confié la responsabilité d'administrer la commune de Chevry-Cossigny. C'est à la fois une fierté, mais aussi une responsabilité importante. C'est pour cela que depuis le premier jour de notre mandat, nous avons mis en place de nombreux projets pour améliorer le quotidien de chacun d'entre vous : Mise en place de la réforme des rythmes scolaires, aménagement du centre-ville, création d'un marché le vendredi soir, restructuration des services municipaux, création d'une maison médicale...

S'il est indispensable d'agir concrètement il nous faut aussi avoir une vision de la gestion communale à moyen et à long terme. Afin de préparer nos projets, il convient en premier lieu de construire un budget communal raisonnable et en adéquation avec nos moyens. C'est actuellement ce que nous faisons avec la préparation du budget 2015. Il est de notre responsabilité d'inscrire nos projets en fonction de nos moyens et de ceux accordés qui sont en baisse. Il nous faudra donc être encore plus vigilants pour maintenir la dynamique que nous avons impulsée. C'est pourquoi le budget que nous vous présenterons en début d'année 2015 répondra à notre vision d'avenir, pour continuer à agir tout en étant responsables.

Bien entendu, nous aurons l'occasion d'échanger sur le sujet tout au long des manifestations que nous avons prévues pour décembre.

C'est aussi pour nous l'occasion de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année,

Bien à vous

L'équipe Avec et Pour les Chevriards

Liste

"Chevry-Cossigny un avenir Commun"

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis ces huit derniers mois, nous avons pas à pas pris nos repères pour appréhender l'exercice difficile qui est le nôtre. Cet exercice consiste à construire une démarche d'opposition constructive et raisonnée, et à être, ou non, en accord avec les orientations ou les décisions prises par l'équipe majoritaire.

Il est bon de rappeler que les échanges que nous entretenons au sein du conseil municipal participent indissolublement à l'équilibre démocratique local, même si nous n'avons pas la décision finale, nous n'en restons pas moins des acteurs incontournables, et nous constatons qu'il y a encore beaucoup de travail pour nous améliorer.

En matière d'adoption de projet, il est important de comprendre que les décisions prises ont des effets que l'on ne constate que plus tardivement.

Au sujet de la suppression nécessaire des rétrécissements du centre ville, il est regrettable de constater que le flux des véhicules a augmenté tout comme son amplitude horaire, ainsi que la vitesse des véhicules. Cet aménagement n'a de plus, pas été pensé sur toute sa longueur, omettant certaines zones à risques. Il semblerait que ce sujet soit clôt pour l'équipe majoritaire, nous concernant il nous apparaissait nécessaire de traiter le sujet sur toute la longueur de la rue Charles Pathé pour réguler l'ensemble des paramètres de transit et de sécurité routière et que chacun des usagers de la rue y trouve sa place.

Par ailleurs la pression immobilière se faisant très importante sur notre bourg, y compris avec le projet de la ZAC, on constate qu'une inquiétude est grandissante dans l'esprit de nos concitoyens avec la peur de perdre en tranquillité, ainsi qu'en perte de valeur pour leurs biens immobiliers.

Il nous paraît donc important que l'équipe majoritaire nous donne leur vision à long terme pour ce choix concernant les constructions à venir.

Comme à notre habitude nous restons à votre disposition pour tous renseignements et vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Bien cordialement

L'équipe de Chevry Cossigny un avenir commun

Conformément à la loi, chaque groupe politique du Conseil municipal (majorité et opposition) dispose d'un espace d'expression. Les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs et sont publiés tels qu'ils nous ont été remis.

INFORMATIONS PRATIQUES

> Mairie et annexe

29 rue Charles Pathé - Place du Marché
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96
www.chevry-cossigny.com
courriel : mairie@chevry-cossigny.com

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	9h - 12h ~ 14h - 17h30
Mardi	9h - 12h ~ 14h - 17h30
Mercredi	9h - 12h ~ 14h - 17h30
Jeudi	9h - 12h ~ 14h - 17h30
Vendredi	9h - 12h ~ 14h - 17h30
Samedi	9h - 12h30

Scolaire / Loisirs

Maternelle Pohren-Hoisey

15 rue Albert Dauvergne
Tél. : 01 64 05 26 93

Elémentaire

Normandie-Niemen
25 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 26 90

Service inscriptions

Céline LECOMTE
Tél. : 01 64 05 20 22

Parents d'Elèves

http://espace-parents.forumactif.com

Accueil pré et postscolaire maternelle et île aux loisirs

Tél. : 01 64 05 36 79
Tél. : 06 84 77 76 92

Collège Arthur Chaussy

5 rue du Gymnase à Brie Comte Robert - Tél. : 01 64 05 08 90

Lycée Blaise Pascal

15 allée du Cdt Guesnet à Brie Comte Robert Tél. : 01 64 05 22 65

Espace Jeunes

Tél. : 01 60 62 07 11
Tél. : 06 84 77 90 54

Centre intercommunal de la Petite Enfance

Route de Servon - Ferolles-Attilly
Tél. : 01 64 05 69 95

Espace culturel « La Marmite »

9 rue Jean Delsol
Tél. : 01 83 85 98 19
Information et billetterie
espaceculturel@chevry-cossigny.com
Médiathèque
infomediathèque@chevry-cossigny.com

Tél. : 01 83 85 98 21



Urgence / Social

COMMISSARIAT URGENCES 17

Av. Jaurès - Moissy Cramayel
Tél. : 01 64 13 50 00

POMPIERS / URGENCES 18

Tél. : 01 60 62 57 00

S.A.M.U. / URGENCES 15

CONSULTATION CENTRE MEDICAL

Tél. : 0 825 747 737

Consultation Urgence MU77

Hors consultation des médecins
Tél. : 0 825 826 505

SOS Médecins

Tél. : 0 820 077 505 / 36 24

C.P.A.M.

3646 prix d'un appel local depuis un poste fixe (0,028 €/mn)

Maison des Solidarités

Assistante Sociale
Tél. : 01 64 25 07 00

Maison de retraite

« La petite maison »
Tél. : 01 64 05 28 23

Services médicaux

Chevry Ambulances

Tél. : 01 64 05 98 30

Cabinet dentaire

Docteur ROSSI
9 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 66 89

Cabinet infirmier

38 rue C. Pathé
Tél. : 01 64 05 77 12
Nelly LAMBERT : 06 62 11 36 89
Muriel PERRALEZ : 06 74 52 87 74

Médecins

Docteur J.C. PALACIO
66 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 06 14

Docteur G. WATRELOS
38, rue Ch. Pathé
Tél. : 01 64 05 45 21

Docteur C. GIVRY
4 rue René Cassin
Pôle santé de Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 02 36 91
/07 81 48 76 75

Ostéopathe

Céline COPPEL
45 rue Charles Pathé
Tél. : 09 53 98 70 27

Kinésithérapeutes

Françoise BIGORNE
38 rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 06 72
Jacqueline DELMAS
24 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 08 51

Pharmacie

Monsieur DECAUP
(tous les jours sauf dimanche)
31 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 35 87

Services publics

Perception

37 Av du Gal Leclerc
Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 64 05 00 97

Centre des Impôts

Z.A.C. de la Ferme d'Ayau
Av de la Malibran -
Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 17 00

Mission locale

7 avenue de la Malibran
77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 52 90

Pôle Emploi

Rue du 19 Mars 1962
Brie-Comte-Robert - Tél. : 39 49
Selon le service, appel gratuit ou 0,11 € TTC depuis un poste fixe, hors surcoût de votre opérateur

C.A.F.

21 av Gén Leclerc
77000 Melun
Tél. : 0 820 25 77 10

La poste

36 Bis Rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 46 20

URGENCE ERDF 09 726 750 77

URGENCE GAZ 0800 47 33 33

URGENCE LDE 0977 401 143

Divers

Marché - Place du marché

Mercredi de 8h à 12h30
Vendredi de 16h à 20h

S.P.A.

Les Prés Neufs - Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 60 56 54 60

Proxi'bus (appel gratuit)

Réservation au 0 800 77 78 79
lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 17h



Culte Catholique

Permanence tous les jours de 10h à 12h sauf dimanche et jours fériés.
3 rue Maurice Ambolet
Tél. : 01 64 05 20 61
www.paroissedechevrycossigny.com

Amicale des anciens combattants

M. Marc GLAUDEIX
Tél. : 01 64 05 33 66

Collecte des déchets

SIETOM : 01 64 07 99 75

Dépôt des verres usagés, papiers et textiles

Des containers sont à votre disposition : Centrale EDF Route de Gretz, les rues : de l'Industrie, M. Pagnol, R. Cassin et des Frères Lumière.

Enlèvement des ordures ménagères

Collecte sélective en porte-à-porte le lundi matin : verre et plastique. Ordures ménagères : mercredi et samedi

Enlèvement des ordures extraménagères (objets encombrants) le 3^e mercredi du mois.

Collecte des déchets toxiques

Plus de collecte KANGOUROU sur la commune. Les produits dangereux doivent être déposés à la déchetterie.

Les aléas de la vie vous perturbent ?
Besoin de souffler ? La sophrologie peut vous aider !

OUVERTURE D'UN CABINET SOPHROLOGIE A GRISY !

Bien dans son corps, bien dans sa tête !

La sophrologie est une méthode psychocorporelle visant à équilibrer le corps et l'esprit. C'est une méthode simple et efficace, accessible à tous, qui permet de se ressourcer et d'acquérir des outils permettant de faire face aux événements qui jalonnent votre vie plus sereinement. Elle propose des techniques douces de relaxation basées sur le relâchement corporel associée à de la visualisation positive qui vous permettront de reconquérir un mieux-être ou d'accéder à votre objectif personnel.

Les champs d'application de la Sophrologie au quotidien sont vastes :

GESTION DES EMOTIONS : angoisses, troubles du sommeil (cauchemars, insomnies, apnée...), tendance dépressive, difficultés scolaires, adaptation aux situations perturbantes. (déménagement, séparation, chômage, deuil...), prise de recul, confiance en soi ...	PREPARATION MENTALE : concentration, examens (scolaires, médicaux), accompagnement FIV, préparation à la naissance, interventions chirurgicales, compétitions sportives, entretiens professionnels, prise de parole en public, permis de conduire, lutte contre le stress ...
TROUBLES DU COMPORTEMENT : addictions (alcool, tabac), troubles alimentaires, énurésie, pulsions, phobies ...	ACCOMPAGNEMENT MALADIE, GESTION DE LA DOULEUR : douleurs chroniques, traitements médicaux lourds, rééducation, acceptation d'appareillage, révalorisation de l'image de soi ...

Il y a Mille et Une raisons de venir à la Sophrologie !

Au Cœur de Soi - Sophrologie
Consultations sur RV
9 Rue Paul Doumer
77186 GRISY SUISNES

L'équilibre & le bien être pour tous
Accompagnements Personnalisés

Renseignez-vous !
06 73 18 98 71

Pour plus d'informations, je vous invite à visiter mon site !
www.sandrinedelhomme-sophrologue77.com

Membre de la Chambre Syndicale de Sophrologie - Code Déontologie
Certificat Professionnel inscrit au Répertoire National Certification Professionnelle

CHEVRY AMBULANCES

AMBULANCES - V.S.L.

24 h/24

7 j/7

URGENCES
CONSULTATIONS
TRANSPORTS
PARAMÉDICALISÉS

TRANSPORTS :
SÉRIE •
ENFANTS •
PERSONNES •
À MOBILITÉ RÉDUITE

15

01 64 05 98 30

77173 CHEVRY-COSSIGNY

NOUVEAU MARCHÉ DU VENDREDI SOIR DE 16H À 20H

ALPHA T.P.

TRAVAUX PUBLICS

9-11 Rue du Coq Gaulois
77170 Brie Comte Robert

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Travaux Publics
VRD
Eclairage Public
Aménagement Urbain
Lotissement

Tél. : 01 64 05 29 66
Fax : 01 64 05 82 01
alpha.tp@alphatp.com

RCS MELUN B 327 880 779

www.alpha-tp.fr

M@DI'ELEC

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MONSIEUR MADIGNIER JEAN-LOUP

7 rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 34 60 57 - Fax : 01 60 34 16 89 - e-mail : madielec@wanadoo.fr

QUALIFELEC
la qualité au premier prix
Qualification E11

Proxi'bus

0 800 77 78 79
Appel gratuit

Proxi'bus

SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

Les titres de transport réguliers (carte Orange, Imagine'R, Rubis, Intégrale) sont acceptés. Des tickets à l'unité sont délivrés à bord.

Réservation par téléphone de 9h à 17h du lundi au vendredi ou par mail
proxibus-oree-brie@veoliatransdev.com

<https://www.facebook.com/chevrycoassigny>



**POUR TOUT SAVOIR SUR LA
COMMUNE, ABONNEZ-VOUS À
LA PAGE OFFICIELLE DE
CHEVRY-COSSIGNY.**



**Pour découvrir toute l'actualité,
voir les photos, suivre les
dossiers, échanger, partager...**



Vous aimez votre ville ? Dites-le...



Rejoignez-nous



**AU FIL DU
bain**

1^{er} RÉSEAU D'EXPERTS SALLE DE BAINS

aufildubain.fr

**Venez découvrir
votre nouvel espace
salle de bains !**

**Ouvert du Lundi
au samedi**
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél : 01.60.62.52.70

1 bis, rue Charles Pathé - CHEVRY COSSIGNY

